

Communiqué de presse

EggTrack 2023 : CIWF démontre que, malgré le contexte, les entreprises poursuivent, elles, la transition hors-cage pour les poules pondeuses.

Paris, 24 janvier 2024 - CIWF publie aujourd'hui la septième édition d'[EggTrack](#), l'outil qui suit les progrès des engagements des entreprises dans leur transition hors-cage pour leurs approvisionnements en œufs. Les entreprises continuent de progresser dans leur transition, malgré le contexte économique défavorable et l'immobilisme saisissant des législateurs.



A l'échelle mondiale, la transition hors-cage se poursuit !

La concrétisation des engagements des entreprises étant essentielle pour assurer une véritable transition hors-cage de la filière poules pondeuses, CIWF a créé, il y a 7 ans, l'outil EggTrack qui suit les progrès des entreprises volontaires.

En 2023, à l'échelle mondiale, **444 entreprises** ont été suivies dans EggTrack, représentant au total 715 engagements hors-cage. 71 % des engagements ont fait l'objet d'un reporting cette année, avec **en moyenne des approvisionnements hors-cage à 75 %**. Au niveau mondial, **la part des approvisionnements hors-cage a augmenté de 6,9 points pour les entreprises suivies dans Eggtrack**, et cette année, huit entreprises ont atteint leurs objectifs 100% hors-cage au niveau mondial, national ou régional, parmi elles **The Hershey Company** (monde), **KFC** (Europe), **Gruppo Eurovo** (Italie) ou encore **Kraft Heinz** (Etats-Unis).

En Europe, pour les **274 entreprises** évaluées dans EggTrack, **la part des approvisionnements hors-cage est en moyenne de 80 %**. La transition hors-cage a cependant, au niveau européen, enregistré un **recul de 3,6 points** par rapport à EggTrack 2022. Ce recul s'explique par un nombre important de reportings non publiés cette année mais aussi par leur étendue pour certaines entreprises aux catégories ovoproduits et œufs ingrédients.

En France, pour les **47 entreprises françaises ayant publiées un reporting**, **la part des approvisionnements hors-cage est en ligne avec la part européenne (79 %)**. Cette année, 89 % des entreprises françaises ont rendu compte de leurs progrès versus 68 % en 2020. **Les secteurs de la distribution et de la transformation restent en tête de la transition**. La transition du secteur de la restauration hors domicile est plus lente, certaines entreprises signalant toujours très peu de progrès malgré la date butoir de 2025 qui s'approche rapidement. **Le cheptel hors-cage français des poules pondeuses continue de croître, atteignant 77 % fin 2022, contre 53 % en 2019** (CNPO).

La fin du système cage est inéluctable

EggTrack 2023 démontre la détermination des grandes entreprises agroalimentaires qui, malgré les défis liés à la grippe aviaire, la guerre en Ukraine et l'inflation, restent attentives aux attentes des consommateurs et des citoyens concernant la fin des cages pour les poules pondeuses.

Le système cage a été jugé maintes fois obsolète et inadapté par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (l'EFSA), organe scientifique de la Commission européenne. Le 30 juin 2021, à l'issue du succès historique de l'Initiative Citoyenne Européenne "End the Cage Age" signée par 1,4 million de

citoyens, les cages ont été condamnées par la Commission européenne elle-même à disparaître. Même si la Commission tarde à publier sa proposition tant attendue, et que la France joue le statut quo, la fin du système cage est inéluctable, et les progrès des entreprises le démontrent.

Transition hors-cage : points de vigilance et leviers d'accélération

CIWF alerte les entreprises sur deux points de vigilance.

Certains systèmes hors-cage, comme les systèmes combinés ou à accès limité (type de cages ouvertes, commercialisés comme un code 2), ne sont pas une alternative acceptable. CIWF encourage les entreprises à mettre à jour leurs engagements pour préciser que les systèmes combinés ou à accès limité ne sont pas autorisés dans leurs approvisionnements. A date par exemple, **21 entreprises** ont intégré à leurs engagements hors-cage l'interdiction des systèmes combinés (entre autres : ALDI Nord, Barilla, Carrefour Espagne ou encore E.Leclerc). Par ailleurs, plusieurs entreprises françaises ont décidé d'aller plus loin que l'abandon des cages et incluent d'autres critères tels que l'accès au plein air (œufs coquille : Monoprix, Système U ; œufs coquille et ovoproduits : Groupe Holder, Bertrand Restauration) ou la mise en place de jardins d'hiver (œufs coquilles code 2 Carrefour) comme standards minimums pour leurs approvisionnements en œufs.

CIWF recommande également aux entreprises d'être vigilantes sur le périmètre de leurs engagements hors-cage, et de s'assurer que tous les œufs (œufs coquille, ovoproduits ET œufs ingrédients contenus dans les produits transformés) sont bien couverts par leur politique hors-cage.

Les progrès réalisés par les entreprises de l'agroalimentaire reflètent les attentes fortes des consommateurs en matière de bien-être animal, mais **la filière a besoin d'une politique publique claire pour soutenir une transition plus juste et plus durable.**

Un dispositif d'affichage en restaurant des modes d'élevage pour les œufs utilisés (avec une phase expérimentale au besoin), sur la base des codes sur les œufs (déjà obligatoires en supermarchés depuis plus de 20 ans) fait partie des propositions de CIWF.

Enfin, en France, le développement de l'Etiquette Bien-Être Animal pour les œufs est en cours de finalisation, et cet étiquetage permettra aussi aux entreprises qui font le choix de modes d'élevage

garantissant un meilleur niveau de bien-être animal (avec jardin d'hiver, plein-air ou bio) d'afficher leurs engagements auprès des consommateurs et d'accélérer la transition.

Lucille Bellegarde, responsable des affaires agroalimentaires chez CIWF, conclut : *“ Les engagements volontaires et les progrès constants dévoilés dans EggTrack 2023 témoignent de la résolution des entreprises agroalimentaires à garantir un avenir sans cages pour les poules pondeuses. Les consommateurs ne veulent plus de cages, ce message est porté clairement par les 1,4 million de signataires de l'Initiative Citoyenne Européenne 'End the Cage Age' de 2020, et qui a mené à l'engagement de la Commission Européenne à interdire les cages pour tous les animaux d'élevage d'ici 2027.*

L'Union européenne a une opportunité exceptionnelle de donner l'exemple en matière de bien-être animal. En interdisant les cages en réponse aux attentes de ses citoyens et en soutenant les entreprises dans leur transition, La Commission européenne a une opportunité capitale de créer des conditions de concurrence équitables au sein de l'industrie et de transmettre un message fort au reste du monde indiquant que les cages devraient être reléguées définitivement au passé.”

Notes supplémentaires

- Vous pouvez consulter le tracker présentant les progrès de chacune des entreprises suivies dans EggTrack 2023 ainsi que la méthodologie détaillée sur : www.eggtrack.com/fr
- Le rapport EggTrack est disponible [ici](#) au format PDF.
- EggTrack présente les progrès réalisés par les entreprises dans leurs approvisionnements en œufs coquille, mais aussi en ovoproduits. Les données de ce rapport ont été compilées en août 2023, à partir d'informations disponibles publiquement.
- EggTrack n'est pas exhaustif de l'ensemble des entreprises ayant pris des engagements hors-cage, mais a sélectionné les entreprises leaders dans leur secteur d'activité, en se basant sur leurs parts de marché, les volumes d'œufs utilisés et leur influence sur le marché, et l'échéance de leurs engagements.

Chiffres clés

Chiffres clés Monde

- **En 2023, 444** entreprises ont été suivies dans EggTrack, représentant au total **715 engagements hors-cage**. Sur ces 715 engagements, 511 étaient associés à un reporting, soit 71 % des engagements.
- En moyenne, ces 444 entreprises déclarent avoir converti leurs approvisionnements vers l'élevage hors-cage à hauteur de 75 %.
- Parmi les **444** entreprises évaluées dans EggTrack, **79** opèrent mondialement, **274** ont des activités en Europe, **134** aux Etats-Unis et **23** dans la région Asie-Pacifique

(Note : Si l'on additionne le nombre d'entreprises par région (510), on obtient un chiffre supérieur au nombre total d'entreprises (444), car certaines entreprises ont des engagements dans plusieurs régions.)

- **9** entreprises ont publié de nouveaux engagements hors-cages mondiaux, couvrant l'ensemble de leurs activités à travers le globe : Associated British Foods PLC, Bakkavor Group PLC, Brinker International Inc, CKE Restaurants Holdings Inc, Dairy Queen, Delaware North, McCormick & Company, Norwegian Cruise Line and The JM Smucker Company.

Chiffres clés Europe

- Sur les **440 engagements** des entreprises européennes évaluées dans EggTrack, 75 % étaient associés à un reporting.
- En moyenne, les entreprises européennes déclarent avoir converti leurs approvisionnements vers l'élevage hors-cage à hauteur de **80%**.
- Le cheptel hors-cage de l'UE continue de croître, atteignant 55% en septembre 2022, contre 52% en 2021.

Chiffres clés France

- Sur les **53** entreprises françaises évaluées dans EggTrack, **47** ont publié un reporting (**89 %**), contre 80 % en 2021.
- Le cheptel hors-cage français continue de croître, atteignant **77 %** fin 2022, contre 53 % en 2019 (CNPO).

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant une expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal.

Plus d'informations : www.ciwf.fr et agrociwf.fr

Contact presse

CIWF France : Laetitia DINAULT : laetitia.dinault@ciwf.fr / 06 26 07 55 43